

Comment réserver ?



Pour utiliser le service de « transport solidaire », il suffit de réserver par téléphone (au moins 3 jours à l'avance).

BENET Centre socioculturel Le Kiosque	02 51 87 37 76
LE MAZEAU Jean-Paul HERHARD	06 31 94 95 96
SAINT-SIGISMOND Eliane MONTAMAT	06 66 02 09 21
VIX	06 22 91 20 69 06 69 44 06 81
XANTON-CHASSENON Secrétariat Mairie	02 51 52 11 46
DAMVIX Secrétariat Mairie	02 51 87 14 20
ST PIERRE-LE-VIEUX Secrétariat Marie	02 51 00 70 12
ST HILAIRE DES LOGES Secrétariat Mairie	02 51 52 10 23
MAILLE Secrétariat Mairie	02 51 87 05 78

Le « transport solidaire », comment ça marche ?

- 1 S'inscrire auprès du référent local de sa commune.
- 2 Je réserve par téléphone 3 jours à l'avance.
- 3 Je me laisse transporter à destination par un chauffeur bénévole.
- 4 Je règle au retour.

Ce service est complémentaire des dispositifs existants (prise en charge CPAM, Chèques Sortir Plus).

Le « transport solidaire » est un service de transport à la demande à vocation sociale et de proximité.



Carsat
Retraite & Santé au travail
Pays de la Loire

msa
santé famille retraite services
Loire-Atlantique - Vendée

Le « transport solidaire » du territoire de Vendée Sèvre Autise
Adresse : Centre Socioculturel Le Kiosque
13 rue de la Cure
85490 Benet
Coordonnées : 02 51 87 37 76
mail: kiosque85@gmail.com
site: <http://lekiosque.centres-sociaux.fr/>



Une offre de
« transport solidaire »
du territoire
Vendée Sèvre Autise
vous est proposée par
le Centre Socioculturel
« Le Kiosque »
en partenariat avec
votre municipalité

■ Vous n'avez pas de moyen de locomotion
Vous devez vous déplacer ?

Réunion d'information
Mercredi 21 octobre
À 15h

Ecole des quatre vents, rue de la Vendée
Puy de Serre



Le « transport solidaire » :
*Pour améliorer le quotidien,
 rompre l'isolement et favoriser
 les moments d'échange et de
 convivialité entre les personnes.*

► Pour qui ?

Ce service s'adresse aux habitants de Vendée Sèvre Autise :

- Ne disposant pas de moyen de locomotion
- Ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

► Pour quels déplacements ?

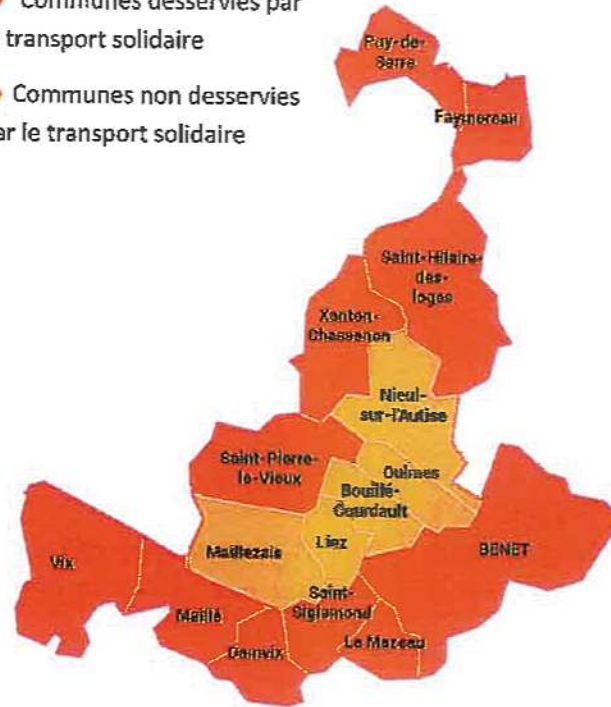
- Les déplacements occasionnels
- Les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, loisirs...
- Sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance maladie.

Les Transports se font en accord avec le chauffeur bénévole.

La priorité est donnée aux services et commerces locaux.

● Territoire de Vendée Sèvre Autise

- Communes desservies par le transport solidaire
- Communes non desservies par le transport solidaire



► À quel tarif ?

Pour adhérer au service de « transport solidaire », il suffit de s'acquitter de la carte d'adhérent au Kiosque fixée à 10€ par personne par an.

- Pour un trajet aller-retour jusqu'à 8 km : 3€
- Le kilomètre supplémentaire est facturé 0,50€

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

Exemple pour un trajet aller-retour

Benet - Le Mazeau : 15 km

3€ (forfait 8 km) + 0,50 € x 7 km = 6 €50

Fontenay-le Comte - Vix : 30 km

3€ (forfait 8 km) + 0,50 € x 22 km = 14 €00

